

LE DISPOSITIF COUP DE POUCE

Une main tendue aux jeunes entrepreneurs

Aider les jeunes Pisciacais à créer leur société, telle est l'ambition de l'opération « Coup de pouce » pilotée par Richard Bertrand, président de l'association Poissy 2008.

Vous êtes jeune, vous souhaitez vous mettre à votre compte mais vous ne savez pas à qui vous adresser pour concrétiser votre projet professionnel ? Le dispositif Coup de pouce est là pour vous aider. Cette opération, lancée la semaine dernière par Richard Bertrand, chef d'entreprise et candidat du MoDem aux prochaines élections municipales, vise en effet à accompagner les candidats à la création d'entreprise en les aidant financièrement mais aussi en apportant l'expérience d'un mentor. « Quand j'ai monté ma boîte il y a vingt ans, j'aurais bien aimé que quelqu'un m'ouvre la porte et me mette en relation avec des professionnels du monde de l'entreprise. J'ai souffert de ce manque de réseau relationnel, c'est pourquoi j'ai créé l'association ALC, devenue Entreprises et Pisciac. Ce qui me plaît dans ce projet, c'est qu'il est

aussi social qu'économique. » Pour mener à bien ce projet sur lequel il travaille depuis plus d'un an, Richard Bertrand s'est associé à Aziz Senni, fondateur et président du directoire de la « Bac » (Business angels des cités), premier fonds d'investissement dédié au développement économique des banlieues.

Un financement rapide

La vocation de la Bac est d'accélérer le développement de votre entreprise par un apport financier compris entre 30 000 et 300 000 euros et un accompagnement professionnel de très haute qualité effectué par un expert, un « mentor » qui apporte son expérience, ses compétences et son réseau. De grands spécialistes de la finance et de grands patrons ont rejoint Aziz Senni dans



Richard Bertrand s'est associé à Aziz Senni, président de la Bac, pour mettre en œuvre son projet.

l'aventure en investissant 5 millions d'euros dans la Bac, parmi lesquels Claude Bébear (AXA), Éric de Rothschild (Domaine Barons de Rothschild) ou encore Alain Joly, président du conseil de surveillance

d'Air Liquide. « La Bac investit directement dans le capital de la société, en devenant actionnaire de 30 % des parts, sur une durée allant de cinq à sept ans. Au terme de cet

Projet cohérent

Mais attention, pour pré-

tendre à un partenariat avec la Bac, votre projet doit être viable et très cohérent. « Beaucoup de jeunes ont l'esprit d'initiative et ont vraiment envie de s'investir. Depuis quelque temps, la mode dans les banlieues, c'est de créer sa propre marque. Il faut maintenant trouver un autre créneau, souligne le président de l'association Poissy 2008. Je suis là pour écouter les jeunes, leur ouvrir les yeux et leur éviter de se prendre un mur en se lançant dans un projet bancal. »

En mettant en œuvre ce nouveau dispositif pour les jeunes à quatre mois des échéances municipales, Richard Bertrand veut aussi prouver « qu'on peut faire des choses concrètes sans attendre d'être aux manettes ».

Delphine Szydłowski

Pour plus d'informations, contacter Richard Bertrand au 06 26 75 27 78.